





Lundi 18 juin 2012

Communiqué

L'UNSA, composée à la DGAC de trois syndicats (UNSA-ICNA, UNSA-IESSA et UTCAC), représente les ICNA, les IESSA, les TSEEAC, les IEEAC et les Attachés et constitue la 2e force syndicale de la DGAC.

L'UNSA est une réelle alternative à l'immobilisme et, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, le fait d'être composée de plusieurs branches autonomes n'empêche pas de défendre les intérêts de l'ensemble des personnels.

L'UNSA place les intérêts des personnels qu'elle représente au centre de toutes ses actions et, comme nous l'avons déjà expliqué, l'UNSA ICNA, l'UNSA IESSA et l'UTCAC ne sont pas enfermées dans un corporatisme étriqué et égoïste. Une telle attitude ne s'inscrirait pas dans l'autonomie telle que l'UNSA la conçoit, ni dans la solidarité qui est une valeur essentielle.

Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence : les Etats Généraux ingénieurs, cadres et experts (rebaptisés, subrepticement Etats Généraux des Métiers du Management et de l'Expertise (EG MME) par la DGAC) tels qu'ils sont organisés ne donnent pas satisfaction et ne permettront pas d'atteindre le but que l'UNSA s'est fixé : prendre en compte le malaise profond qui existe chez les cadres et les experts au sein de la DGAC, et ce, quels que soient les corps concernés.

Pour l'UNSA, tous les aspects liés à l'exercice des fonctions d'expertise et d'encadrement, doivent être étudiés, en particulier, les problématiques vécues par les TSEEAC en second segment de carrière, par les IEEAC et par les ATTAAC.

Pour autant, toutes les branches de l'UNSA s'accordent pour refuser de créer les conditions d'un retour à la situation d'avant les corps des ICNA et des IESSA en « coupant la tête » de ceux-ci afin de transférer dans un corps spécifique l'ensemble des fonctions d'expertise et d'encadrement!

Sur le plan des effectifs, l'UNSA rappelle qu'une de ses priorités absolues demeure la mise en œuvre d'un plan de recrutements ambitieux.

Sur le plan statutaire, l'UNSA:

- réaffirme son opposition au principe d'un corps unique d'encadrement,
- exige, en conséquence, l'abandon du projet de création du corps des ICEAC sur lequel il n'y a, finalement, pas d'accord
- attend, en revanche, une modification du statut des <u>IEEAC</u> comprenant une amélioration des conditions d'avancement, la création d'un GRAF, mais aussi l'intégration des agents <u>TSEEAC</u>-CTAC et <u>ATTAAC</u> qui exercent des fonctions techniques, en prenant en compte leur situation de carrière actuelle, notamment sur les plans indiciaire et indemnitaire.
- revendique, également, l'instauration d'un grade fonctionnel HEA au sommet du corps des IESSA
- réclame une systématisation de l'accès au HEA pour les <u>ICNA</u>, ainsi que l'ouverture d'une passerelle vers le corps des IPEF pour les ICNA exerçant des fonctions d'encadrement supérieur.

L'UNSA veillera à la préservation des équilibres, à la prise en compte des particularités des corps et des métiers, et gardera pour préoccupation centrale la défense de l'ensemble des personnels qu'elle représente.